

Nous avons le plaisir d'informer nos donateurs français ou fiscalement domiciliés en France que le HCR étant un organisme d'intérêt général à caractère humanitaire, leur don au HCR Paris est en partie déductible de leurs revenus : 66% du montant du don pour les particuliers dans la limite de 20% du revenu imposable (art 200 du CGI) ou de 60% pour les entreprises dans la limite de 5 pour mille de leur chiffres d'affaires (art 238 bis du CGI) selon la législation française actuellement en vigueur.

Pour obtenir votre reçu fiscal, merci de remplir le questionnaire suivant sans oublier les champs marqués d'un *.

Nom *:

Prénom* :

Adresse* :

Code Postal* :

Courriel *:

Don mensuel

Don ponctuel

Montant de votre don* :

Date de votre don *:

Mode de paiement* :

Virement

Chèque

CB (worldpay)

Comment nous avez-vous connu ?

Savoir ce que mon don change dans la vie des réfugiés

Oui, je souhaite être informé davantage sur les projets du HCR par courriel.

*Si vous faites votre don par **carte bancaire**, après votre paiement en ligne via Worldpay, vous obtiendrez un reçu de Worldpay, copiez le et joignez-le à votre formulaire de demande de reçu fiscal ci-dessus.*

A ENVOYER

**Représentation
du HCR en France :**

HCR Paris
46-48 Rue de Lauriston
75116 Paris
France

Tel : +33(0)1 44 43 48 58
Fax : +33 (0)1 44 43 48 61
Email : frapadons@unhcr.org